

# Compte rendu conseil d'école du mardi 6 novembre 2018

## Ecole du Champ de Foire – Plougastel

### **Présents :**

*DDEN:* Suzanne SIOU

*Représentants de la Mairie :* Patricia HENAFF, Nicole PERES, Adeline TEPHANY

*Représentants des parents d'élèves :* Aurélie LE GALL, Maïwenn PERON, Johanne Herry, Anne AUTRET, Nolwenn PIAT, Marie-Gabrielle TREMEL, Sandrine GUISTINIANI, Anne DELMAIRE, Cécile PAUL

*Les enseignants:* Sandra LADOUCE, Martine FLODROPS, Joëlle LE GUERN, Bernadette CLOAREC, Christelle BAUME, David LE GALL, Isabelle LE FUR, Murielle GESLIN

*Excusée :* Noémie CANN

- **Règlement intérieur**

Lecture du règlement intérieur

Règlement intérieur voté à l'unanimité

La charte de la Laïcité sera jointe au règlement intérieur

- **Plan Particulier de mise en sureté (PPMS) :** Rappel des procédures et des lieux de confinement.

Deux exercices doivent être organisés dans l'année dont au moins un exercice « Intrusion ».

Viennent s'y ajouter les deux exercices « Incendies »

Un exercice incendie a été effectué le jeudi 27 septembre.

Un exercice « Intrusion » a été effectué le mardi 16 octobre.

Concernant le système d'alerte pour le PPMS « Intrusion », la mairie a eu présentation d'une solution : mise à disposition d'un boîtier pour chaque enseignant ou personnel. Un bouton déclenche l'alerte pour tous, même pour les classes qui se trouvent en dehors de l'école. La gendarmerie est également prévenue.

Ce système pourrait être transposé dans la nouvelle école.

Quelques questions : Responsabilité des enseignants en cas d'oubli du boîtier.

Emissions d'ondes.

Une présentation du système aux enseignants doit être programmée par la mairie.

- **Plan mercredi**

Suite au passage à quatre jours, un « plan mercredi » pouvait être mis en place dans les communes. Les communes doivent signer la « Charte du plan mercredi » qui fixe un taux d'encadrement inférieur à ce qui est mis en place actuellement dans la commune. La mairie ne souhaitait pas baisser ce taux d'encadrement. Néanmoins, depuis la rentrée, et malgré la création de vingt places supplémentaires à Keravel, il restait des enfants sur liste d'attente et donc des familles sans solution pour le mercredi.

L'élaboration du « plan mercredi » donnant droit à une subvention, la mairie a décidé d'ouvrir vingt-quatre places supplémentaires (mercredi matin + repas) à compter du 21 novembre. Les enfants (de 6 à 12 ans) seront accueillis dans les locaux de garderie et dans le restaurant de l'école du Champ de Foire jusque 13h30.

Sur la commune, le mercredi seront accueillis : 60 enfants à Keravel, 110 enfants à St Adrien et 24 enfants au Champ de Foire. Les taux d'encadrement restent inchangés.

Un avenant au PEDT devra être rédigé.

- Mme Siou, DDEN nous fait parvenir un texte sur les fonctions des DDEN.

En ce qui concerne le « parcours citoyen », aucune classe de l'école ne participera au projet.

- **Les projets des classes (cf tableau)**

- **Site de l'école**

L'adresse : <http://www.ecole-champdefoire-plougastel.ac-rennes.fr>

Le compte-rendu du conseil d'école sera consultable sur le site.

- **Travaux et matériel**

- Peintures couloirs et portes de l'ancien bâtiment : reste couloir élémentaire
- Demandes liées au PPMS : ouverture du portail à distance (en commande), signal d'alerte (cf paragraphe PPMS)
- Sol GS : prévu
- Drapeaux et devise républicaine : la demande a été transmise.
- Sanitaires sous le préau élémentaire : problème d'odeurs récurrent
- Tabouret classe CM1
- Arbres dans les cours : à vérifier, à tailler

- **Ce qui a été fait**

Renouvellement des chaises en élémentaire

Rideaux en MS et en GS

Radiateurs CP et CE1

Plastifieuse élémentaire (livrée)

Matériel de motricité : trampoline et tunnel livrés

Prise en charge financière du retour en car de la piscine

***Prochain Conseil D'école le mardi 5mars à 18h***